

PERSPECTIVES 2016

- > Maintenir la mobilisation des vigies
- > Impliquer dans le projet les **jardiniers, particuliers et collectivités** possédant des mares
- > Développer des **formations** sur la création, l'entretien et la restauration des mares

LES PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Triton alpestre - © CPIE VSL

LES CPIE : CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce label est attribué par l'Union Nationale des CPIE à des associations qui œuvrent au développement durable de leur territoire d'action à travers deux domaines :

- La sensibilisation, l'éducation de tous à l'environnement.
- L'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.



UNION RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Centres permanents d'initiatives pour l'Environnement

URCPIE Pays de la Loire
8, rue St Domingue, 44 200 Nantes
Tél : 02 40 26 90 07 / 06 99 57 35 95
contact@urcpiе-paysdelaloire.org
http://urcpiе-paysdelaloire.org

LE PROJET EN CHIFFRES

2 500 ligériens sensibilisés
et **280** vigies formées et mobilisées

plus de **800** sites de reproduction d'Amphibiens suivis (mares, étangs, fossés, etc.)

2 275 données recueillies en 3 ans

COÛT DE L'OPÉRATION

115 000 euros sur 3 ans
et **9 000** heures de bénévolat



Mare temporaire - © CPIE VSL



Crapaud commun - © Amandine Labarre



UNION RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Centres permanents d'initiatives pour l'Environnement

UN DRAGON ! DANS MON JARDIN ?

PORTEUR DU PROJET :
UNION RÉGIONALE DES CPIE
TERRITOIRE :
PAYS DE LA LOIRE
DURÉE :
2013/2016

Depuis 2013, l'Union Régionale des CPIE Pays de la Loire met en oeuvre l'opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? », action de sensibilisation sur la thématique des zones humides en prenant les Amphibiens comme espèce emblème, afin d'apporter des clés et des réponses à la population locale quant à la préservation et l'utilité de ces milieux. L'opération est déclinée dans chaque département par un CPIE local.

21 espèces sont recherchées dans la région : crapauds, grenouilles, rainettes, tritons et salamandre.

Il s'agit à la fois d'inciter à l'observation par tous des espèces d'amphibiens présentes sur leur territoire, d'apporter des connaissances pour sensibiliser à leur préservation, de permettre à tout citoyen de devenir acteur du maintien de la biodiversité, mais également d'inventorier et étudier les espèces de son territoire sous protocole scientifique.



Rainette verte - © CPIE VSL



LES POINTS FORTS DU PROJET

- 1 Un Observatoire Local de la Biodiversité sur les populations d'Amphibiens
- 2 800 sites suivis sur toute la région
- 3 La sensibilisation de 2 500 ligériens
- 4 Des actions en faveur de la préservations des milieux humides

Mission :
Préservation et éducation à l'environnement

Public :
Grand public et scolaires

Thème :
Biodiversité et milieux humides

Catégorie :
Sciences participatives

UN OBSERVATOIRE LOCAL DE LA BIODIVERSITÉ SUR LES POPULATIONS D'AMPHIBIENS

Malgré leur statut d'espèces menacées, les amphibiens ne font l'objet que de peu de travaux de recensement en Pays de la Loire et ceux-ci sont en tout cas toujours très localisés. Ainsi, l'état et l'évolution des populations sont méconnus car complexes à mesurer, ce phénomène étant accentué par le très grand nombre de sites potentiellement utilisés. Ce travail, s'il est mené sur une période d'au moins 10 ans, devrait permettre de préciser le statut et la répartition de ce groupe d'espèces en Pays de la Loire et d'identifier avec plus de précision, la contribution du territoire ligérien à la conservation des espèces à l'échelle nationale.



LES PREMIERS RÉSULTATS

Grâce au protocole scientifique national (protocole popamphibiens communauté), plus de 800 sites de reproduction d'Amphibiens ont été suivis. Cette mobilisation a permis de recueillir :

- > plus de 1 600 données sur les Amphibiens en Pays de la Loire en 3 ans.
- > 16 espèces d'Amphibiens observées.



Nous avons également cherché à mieux comprendre les types d'habitat utilisés par les Amphibiens. Ainsi, les sites de reproduction ont été caractérisés.

- > les principaux sites suivis sont ainsi des mares, bassins et étangs.
- > les sites suivis sont principalement situés en contexte prairial, forestier et urbanisé.

L'objectif étant sur le long terme de pouvoir suivre l'évolution de la qualité du site de reproduction et du contexte paysager dans lequel il se trouve en fonction de l'apparition ou de la disparition d'espèces d'Amphibiens.



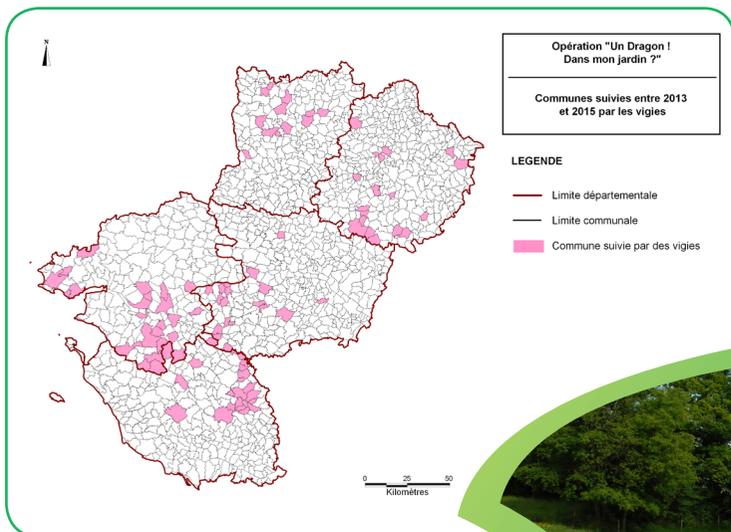
UNE MOBILISATION RÉGIONALE

Ce travail d'inventaire a permis de recueillir des données sur près d'une centaine de communes de la région. Plus de 280 habitants se sont mobilisés pour assurer le suivi de sites de reproduction, le temps bénévole consacré au projet est estimé à 9 000 heures depuis 2013. Les données récoltées vont également permettre de contribuer aux bases de données nationales.



LA SENSIBILISATION DE 2 500 LIGÉRIENS

Depuis 2013, chaque CPIE a, sur son territoire, développé diverses actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires. A travers des affiches et des dépliants, la population locale a pu en connaître davantage sur ces espèces. Par ailleurs de nombreuses animations ont été proposées tout au long de l'opération. Ces animations étaient l'occasion d'aller sur le terrain pour observer les Amphibiens dans leurs milieux et de sensibiliser les participants à la conservation de ces espèces et de leurs habitats.



UNE COHABITATION HOMME-AMPHIBIENS

Les Amphibiens ont souvent eu une mauvaise image au cours des siècles. Aujourd'hui, encore ces espèces inspirent le dégoût ou la peur. Ces apprioris n'encouragent donc pas la mobilisation de la population quant à leur préservation. Or, ces espèces sont menacées par la dégradation et la destruction de leurs milieux de vie, notamment les zones humides (remblaiement, assèchement, pollution par les pesticides) mais également par la fragmentation des habitats (routes, urbanisation) qui entravent les migrations des amphibiens des lieux d'hivernage, vers les sites de reproduction. Ainsi cette opération a permis d'apporter des conseils sur la gestion et la restauration des sites de reproduction vis-à-vis des propriétaires et gestionnaires de ces milieux. Cette opération a été également sur certains territoires, un levier pour la mise en place d'actions de création et de restauration de mares, notamment via des chantiers parti cipatifs.

